

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



www.jeunes-agriculteurs.fr @JeunesAgri Jeunes Agriculteurs Syndicat

Paris, le 16 décembre 2025

DNC : Pour se donner les moyens d'éradiquer la maladie, il faut réviser la réglementation européenne et durcir les contrôles

Alors que Sébastien Lecornu a demandé aujourd'hui « une accélération de la stratégie vaccinale », Jeunes Agriculteurs lui répond en exigeant une révision immédiate des règles pour permettre la libre commercialisation des bovins vaccinés et un durcissement des contrôles de déplacement d'animaux.

La stratégie sanitaire en vigueur contre la DNC repose sur un triptyque comprenant la mise en place d'une zone réglementée avec obligation de vaccination des bovins, l'interdiction des mouvements d'animaux et le dépeuplement total du lot infecté. Ce protocole, qui a déjà fait ses preuves, doit être appliqué avec la plus grande rigueur pour stopper la propagation de la maladie.

Jeunes Agriculteurs réaffirme sa détermination à éradiquer rapidement et durablement la DNC. Dans cet objectif, la vaccination permet de protéger efficacement les bovins. La réglementation européenne interdit l'export des animaux vaccinés sur une période de 8 (pour les zones vaccinales) à 14 mois (pour les zones réglementées) après que 75% des animaux, issus de 95% des élevages, aient été vaccinés. Cette interdiction de commercialisation en Europe et dans le monde s'impose déjà à tous les bovins issus de ces zones réglementées et des zones vaccinales.

A court terme, cela créerait un marché secondaire, où les animaux et les produits laitiers seraient sous-valorisés et provoquerait la faillite des éleveurs concernés. A plus long terme, les marchés exports dont nous sommes privés seraient pris par nos concurrents étrangers, les rendant difficiles voire impossibles à reconquérir. Une vaccination massive précipitée aurait donc des conséquences économiques extrêmement lourdes pour les fermes et les filières concernées.

Jeunes Agriculteurs dénonce une situation ubuesque. La réglementation européenne nous empêche de vacciner plus largement les bovins pour assurer leur protection en négligeant les conséquences économiques. Nous demandons la révision immédiate des règles pour permettre la libre commercialisation des animaux vaccinés et immunisés. De la même manière, les produits laitiers et carnés, qui ne peuvent pas propager la maladie, doivent pouvoir être commercialisés.

Pour éliminer durablement la DNC et assurer l'avenir des filières bovines, Jeunes Agriculteurs croit en la science et en la vaccination. C'est ce qui permettra de protéger nos troupeaux et nos élevages.

Le Gouvernement n'a pas mis les moyens nécessaires pour expliquer et faire respecter la stratégie sanitaire. Nous dénonçons le manque d'anticipation dans la fourniture de vaccins et la faiblesse des effectifs mis en œuvre pour imposer le respect du protocole sanitaire, en particulier la déclaration des animaux malades et l'interdiction de mouvement. Il faut y remédier rapidement et renforcer les contrôles. Jeunes Agriculteurs demande enfin l'instauration d'une autorisation administrative préalable à tout mouvement de bovins en zone réglementée.

Ensemble, engagés pour des agricultures durables et des territoires vivants
Contact Presse

Etienne Leray | Conseiller relations presse et communication digitale | 07 86 22 90 67 | eleray@jeunes-agriculteurs.fr

Fondé en 1957, [Jeunes Agriculteurs](#) est le seul syndicat professionnel composé exclusivement de jeunes âgés de moins de 38 ans. Apolitique et indépendant, le syndicat représente 50 000 agriculteurs issus de toutes les productions. Répartis en 14 structures régionales et 95 structures départementales, Jeunes Agriculteurs a pour objectifs de défendre les intérêts des jeunes agriculteurs et de favoriser l'accès au métier d'agriculteur pour assurer le renouvellement des générations en agriculture.